

**ANNONCE PUBLIQUE DE LA PÉRIODE DE COMMENTAIRES ET DE
L'AUDIENGE PUBLIQUES POUR L'APPROBATION FÉDÉRALE DU PERMIS
POUR LA PRÉVENTION DE DÉTÉRIORATIONS SIGNIFICATIVES**

Centrale Électrique de Pioneer Valley

**Turbine à Combustion de 431 MW
Générateur à Cycles Combinés**

1^{ère} Ébauche du Permis PSD Régional de l'EPA Numéro 052-042-MA14

**United States Environmental Protection Agency - Region I
(Agence pour la Protection Environnementale des États Unis - Région I)
5 Post Office Square-Suite 100
Boston, MA 02109-3912**

L'Agence pour la protection environnementale des États Unis- Bureau de la Nouvelle Angleterre (EPA-Nouvelle Angleterre) se propose d'accorder un permis pour la prévention de détériorations significatives (PSD) à la Centrale électrique de Pioneer Valley (Pioneer). Pioneer se propose de construire et de faire fonctionner une nouvelle turbine à gaz à cycles combinés de 431 MW sur Ampad Road à Westfield dans le Massachussetts (l'usine). L'usine fonctionnera principalement au gaz naturel avec en réserve du gasoil à ultra faible teneur en soufre. Ce projet est développé conformément au Clean Air Act et à l'Intitulé 40 du Code des règlements fédéraux, section 52.21 (40 CFR § 52.21), et est dirigé selon les règlements applicables de l'EPA sous 40 CFR part 124. Cette nouvelle ébauche du permis remplace et supprime complètement l'ébauche précédente du permis que l'EPA a soumis aux commentaires du public par une annonce publique le 5 novembre, 2010.

Exigences du programme de PSD:

EPA-Nouvelle Angleterre a déterminé que la nouvelle usine propose par Pioneer engendrerait une augmentation significative d'émissions de particules de moins de 10 microns et de 2,5 microns de diamètre, d'oxydes d'azote, de monoxyde de carbone, de vapeur d'acide sulfurique et de gaz à effet de serre. Ainsi, le programme de PSD concerne tous les polluants. Le programme de PSD exige :

- la meilleure technologie de contrôle disponible (BACT-best available control technology) afin de réduire les émissions; et
- une analyse de la qualité de l'air afin d'assurer que l'augmentation des émissions n'engendrera pas ou ne contribuera pas à transgresser les Normes nationales de la qualité de l'environnant (NAAQS -National Ambient Air Quality Standards) ou les paliers PSD en vigueur.

BACT pour la turbine:

L'ébauche du permis exige que Pioneer utilise un catalyseur d'oxydation afin de contrôler le monoxyde de carbone et un réducteur catalytique sélectif afin de contrôler les oxydes d'azote. Les particules et la vapeur d'acide sulfurique seront contrôlés par l'utilisation de combustibles propres et les techniques de combustions adéquates. Les gaz à effet de serre seront contrôlés par une utilisation efficace des carburants.

Effets sur la qualité de l'air:

L'analyse de la qualité de l'air a montré que l'effet du projet proposé restera en dessous des NAAQS et des paliers PSD en vigueur. Les NAAQS sont des normes sanitaires que l'EPA fixe pour protéger la santé du public avec une marge de sécurité adéquate. Il y a des « plafonds » de concentration maximum mesurés en termes d'une concentration totale de polluants dans l'atmosphère. Un palier PSD est conçu pour assurer que la qualité de l'air des régions qui répond aux NAAQS ne décline pas de façon significative. C'est une augmentation maximum des émissions permises par rapport à une concentration de base qui est permise en deca de la concentration de base d'un polluant. De plus, l'analyse du modèle atmosphérique a démontré que les projets n'affecteront pas de façon défavorable les valeurs liées à la qualité de l'air d'aucune zone de Classe I (parcs nationaux et zones naturelles).

Processus de Commentaires Publics:

La période de commentaires publics pour ce projet proposé commencera le 5 décembre 2011. Toute personne intéressée devra soumettre ses commentaires sur le permis proposé par écrit au cours de la période de commentaires publics. L'EPA demande également au public de commenter la méthodologie employée pour déterminer les effets de la qualité de l'air environnant. L'EPA prendra en compte tous commentaires soumis lors du processus final de prise de décisions.

Les personnes soumettant des commentaires à l'EPA devront indiquer:

1. L'action que vous voudriez que l'EPA mette en œuvre, y compris les références spécifiques aux portions de l'ébauche du permis que vous pensez devoir être changées, s'il y en a ; et
2. Les raisons soutenant votre position, indiquées avec suffisamment de spécificité pour permettre à l'EPA d'évaluer les mérites de votre position.

Tous les commentaires reçus au cours de la période de commentaires seront inclus dans les livres administratifs et seront rendus publics. La période de commentaires publics pour l'ébauche du permis de PSD se termine le 24 janvier 2012. Pour être pris en compte, les commentaires écrits devront porter le tampon de la poste en date limite du 24 janvier 2012. Même si vous avez déjà émis un commentaire pour l'ébauche du permis de novembre 2010, si vous désirez qu'EPA prenne en compte votre commentaire, vous

devez soumettre un commentaire abordant tous les problèmes au cours de la période de commentaires.

Les commentaires doivent être envoyés à:

**Donald Dahl, Environmental Engineer
U.S. Environmental Protection Agency - New England
5 Post Office Square
Suite 100, Attn: OEP05-2
Boston, MA 02109-3912**

De plus, l'EPA tiendra une réunion pour le public et une audience publique à l'heure, à la date et à l'endroit suivant:

**Jeudi 12 janvier 2012 – 18:00 h
North Middle School
350 Southampton Road
Westfield, Massachusetts**

La réunion publique est une opportunité informelle pour en apprendre un peu plus à propos de l'ébauche du permis PSD. Cette réunion ne sera ni enregistrée ni retranscrite, et les déclarations faites ou les questions posées lors de la réunion publique ne seront pas considérées comme commentaires sur l'ébauche du permis. L'audience publique est une opportunité formelle pour soumettre vos déclarations et les données liées à l'ébauche du permis PSD à l'oral ou par écrit. L'agent président peut fixer des limites raisonnables quant au temps alloué à chaque déclaration orale. L'audience publique sera retranscrite par écrit et cette transcription sera disponible par la suite. L'audience publique sera dirigée selon les règles et procédures 40 CFR § 124.12.

La réunion publique aura lieu de 18 h à 19 h, et sera immédiatement suivie par l'audience publique de 19 h à 21 h. L'EPA peut commencer l'audience publique avant 19 h selon l'assistance et l'intérêt du public présent. Si l'école est fermée ce jour-là sur le District des écoles publiques de Westfield à cause d'une mauvaise météo, ou si les conditions météo font que la vitesse sur l'autoroute Massachusetts Turnpike est réduite (appeler s'il vous plait les Rapports des conditions météo et des routes de la police étatique : 1-800-828-9104 pour ces informations), la réunion et l'audience publiques seront repoussées au jeudi suivant (19 janvier 2012) à la même heure et au même endroit que la réunion du 12 janvier. Si les deux dates de la réunion et de l'audience publiques du 12 et du 19 janvier doivent être repoussées pour cause de mauvaise météo, l'EPA fixera alors une nouvelle date et publiera une nouvelle annonce publique. Si vous n'êtes pas sûr de savoir si la réunion et l'audience publiques sont repoussées pour cause de météo, contacter Donald Dahl au (617) 918-1657.

Toute personne ayant soumis un commentaire sur l'ébauche du permis ou ayant participé à l'audience publique, peut, dans les 30 jours après la attribution du permis, soumettre une pétition auprès du Conseil des appels environnementaux (EAB – Environmental

Appeals Board) afin de revoir tout condition de la décision du permis. Cette pétition devra indiquer les raisons soutenant la revue, y compris la preuve que tout problème abordé a été abordé lors de la période de commentaires publics y compris lors de l'audience publique. Au cas échéant, la pétition devra montrer que la condition en question est basée sur :

- (1) Des résultats ou une conclusion de la loi clairement erronée, ou
- (2) La sélection ou la prise en considération d'une politique importante que devrait revoir l'EAB, à son entière discrétion.

Toutes les données soumises par l'applicant sont disponibles sur les livres administratifs. Les livres administratifs, y compris les copies de l'ébauche du permis PSD, le document original et les applications PSD supplémentaires, les feuilles de données, et autres documents liés peuvent être vus de 9 h à 16 h, du lundi au vendredi à l'EPA de Nouvelle Angleterre, 5 Post Office Square, Suite 100 Boston, MA. La plupart des documents des livres administratifs peuvent également être obtenus en ligne sur le site Web de l'EPA de Nouvelle Angleterre sur <http://www.epa.gov/NE/communities/nsemissions.html>.

Pour de plus amples informations, contacter Donald Dahl au (617) 918-1657 ou par courriel à Dahl.Donald@EPA.GOV.